

Introduction

Peu avant midi, le jeudi 17 décembre 1992, le premier ministre Brian Mulroney s'asseyait dans le cadre historique de la salle de lecture du Parlement et apposait sa signature sur l'*Accord de libre-échange nord-américain*. Le même jour, le président George Bush à Washington et le président Carlos Salinas de Gortari à Mexico signaient eux aussi officiellement l'Accord, qui crée une zone de libre-échange entre les trois pays de l'Amérique du Nord. Quoique l'approbation législative doive suivre, ces cérémonies mettaient un terme à un processus entrepris le 5 février 1991, lorsque les trois chefs d'État ont décidé de libéraliser leurs échanges. Les négociations avaient officiellement commencé à Toronto, le 12 juin 1991.

Ces négociations, qui ont duré 14 mois, ont nécessité les consultations les plus approfondies qu'un gouvernement canadien ait jamais effectuées auprès des provinces et du secteur privé à propos d'une entente commerciale. L'accord qui en résulte est important à plusieurs égards.

- Pour la toute première fois, un pays en développement est entré en pourparlers avec deux pays industrialisés et a conclu un accord qui ouvre son économie aux perspectives et aux défis du marché nord-américain. L'accord établit un important précédent en matière de commerce et de coopération économique entre les pays riches du Nord et les pays pauvres du Sud.
- L'Accord prévoit un nouvel ensemble de règles visant des échanges commerciaux et des investissements entre trois pays qui atteindront bientôt les 500 milliards de dollars par année. Il présente d'immenses possibilités nouvelles en matière de relations commerciales et d'investissements entre les trois pays.
- L'Accord étend au Mexique les avantages de l'*Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis* (ALE). Il renforce et élargit cet accord afin de consolider encore les bases du commerce et de l'investissement. Il fournit un cadre de principe dans les limites duquel les entrepreneurs du secteur privé peuvent accroître leurs activités commerciales et leurs investissements. Il est conçu en fonction des conditions exigeantes d'une grande économie ouverte et permettra aux trois pays de mieux affronter la concurrence à l'échelle internationale.